

Pour diffusion immédiate

Entente de principe en matière de desserte incendie entre Mont-Tremblant et La Conception

(Mont-Tremblant, le 15 décembre 2020) – À compter du 1^{er} janvier 2022, la Municipalité de La Conception sera desservie par le Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant (SSIMT), au même titre que l'est actuellement la Municipalité de Brébeuf. Le conseil municipal de La Conception a signifié hier par voie de résolution que la Municipalité ne renouvellera pas son entente avec la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL) le 31 décembre 2021.

L'entente à intervenir entre Mont-Tremblant et La Conception prévoit un partage des coûts basé sur la richesse foncière uniformisée. Cette entente permettra de mettre en place une garde sur place du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h, à la caserne 51 située sur le chemin de Brébeuf. Ainsi, un minimum de huit (8) intervenants pourra être déployé en semaine de jour en moins de 25 minutes sur l'ensemble du territoire desservi, et en moins de 30 minutes le soir, la nuit et les week-ends.

« Je suis heureux que Mont-Tremblant ait répondu favorablement à notre demande de regroupement en matière de sécurité incendie. Si nous étions restés avec la RINOL, des investissements importants pour mettre notre caserne à niveau auraient été requis. Avec une garde en caserne de jour 5/7 sur le chemin de Brébeuf, notre population sera encore mieux desservie qu'elle ne l'est en ce moment, en plus de bénéficier d'un service de premiers répondants niveau 2 », a déclaré le maire de La Conception Maurice Plouffe.

« Lorsque La Conception nous a approchés pour explorer la possibilité de les desservir, ce n'était pas dans nos plans. Toutefois, en analysant la situation, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous pouvions le faire à partir de la caserne 51 existante et ainsi améliorer la desserte pour notre propre territoire en instaurant une garde en caserne sans coût additionnel pour notre population. C'est une entente gagnant-gagnant », a déclaré le maire de Mont-Tremblant Luc Brisebois.

La desserte de La Conception par Mont-Tremblant ne nécessitera pas d'ajout de véhicules d'urgence ou d'équipements, outre les équipements individuels pour les pompiers qui décideront de transférer au SSIMT. Pour intégrer l'équipe de garde de Mont-Tremblant, ceux-ci seront invités à compléter leur DEP en sécurité incendie. À défaut, ils pourront néanmoins continuer d'œuvrer comme pompiers sur appel afin de desservir le territoire de La Conception.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Communiqué de presse

Source : Service des communications et des relations citoyennes
Ville de Mont-Tremblant
Téléphone : 514-808-1174
Courriel : mdorais@villedemont-tremblant.qc.ca
Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca

Hugues Jacob
Directeur général / Secrétaire-trésorier
Municipalité de La Conception
Téléphone : 819-681-3016, poste 5401
Courriel : direction@municipalite.laconception.qc.ca